

Présents : B.Longuet, J.C.. Le Suavé, R. Véronèse, A.Novik, F. et G. Matringe, A.Gil, D.X.Louis, M. Fedou, D.Arsan, M. Larroque, M.C. Le Suavé, O. Mengual

Ordre du jour : Points sur la rentrée et les activités

Les partenaires

Formation nouveaux animateurs/trices

Points sur évènements passés et/ou à venir.

14 h 30 – ouverture de la séance.

Points sur la rentrée.

Andrée nous a préparé un fichier fort bien fait et très éclairant sur le nombre des adhérents **126** à ce jour, plus les inscrits activité par activité, ainsi que les participants aux dites activités. Si la marche nordique se taille la part du lion avec 62 inscrits, gym, taï chi, et aquagym se sont pas en reste avec respectivement 32, 24, et 17 inscrits. La fréquentation à ces diverses activités est correcte et on peut dire que la saison a bien commencé.

Echanges sur un point particulier : quelques personnes adhérentes (marche nordique/gym) semblent présenter des troubles du comportement qui interpellent les animateurs. Que faire dans ce cas ? Les animateurs concernés devront faire une « saine appréciation » des troubles en question et si besoin devront contacter le référent famille indiqué lors de l'adhésion.

Pour les dossiers d'adhésion non en règle, malgré les rappels, ne pas hésiter à signifier le refus d'admission à la personne qui ne pourra, en aucun cas, accéder à l'activité choisie.

Il en va de la responsabilité de l'animateur/trice, et plus largement de BEST.

Deux personnes de la gym ne peuvent plus venir à l'activité (raison de santé) et demandent le remboursement. Elles ont seulement fait la séance d'essai. Décision : on rembourse seulement la somme relative à l'activité, la cotisation de 43 € qui comprend l'assurance n'est, elle, pas remboursable.

Partenaire :

Essentiellement EFFORMIP, pas d'adhésion cette année.

Formation animateurs/trices :

Deux animatrices sont partantes pour suivre une formation spécifique à la danse Country.

Concernant la formation « secourisme », il faudra faire le points avec tous les animateurs qui ont le brevet, car ce dernier est à revoir tous les 3 ans (péremption).

Venue envisagée de **Lila Bessafi** à une séance de marche nordique, afin de parfaire la technique de cette discipline. Il semble que nombre de « marcheurs/ses » ne soient pas au topce qui est dommage car cette « faiblesse » nuit aux bienfaits attendus de ce sport. A suivre.

Evènements passés et/ou à venir :

Sortie à Gaillac au Festival des Lanternes le 12/12. C'est un vrai succès. 34 partants.

Précisions sont données sur le R.D.V. (parking) et le paiement (dans le bus).

Un grand BRAVO et MERCI à R. Veronèse pour cette initiative.

Sortie montagne prévue le 27/02.

La question se pose de maintenir, ou non, la destination de Beille. Mais aller où ?

Le site de Beille offre bien des avantages, outre la beauté du plateau. Salle de pique nique, cafétéria, relief assez doux.... et possibilité de raquettes, ski de fond, (JL Lacauste a proposé son concours pour encadrer les skieurs) et marche/balade. Beille est maintenu. Infos à suivre en temps voulu.

Galette des Rois : on la dégustera le vendredi 10 janvier à Malbec. Un mailing sera adressé aux adhérents qui devront manifester leur présence.

Notre Président se charge d'acheter les galettes.

Questions diverses :

Marie-Christine le Suavé est co-optée et intègre le Comité Directeur.

Dominique Vasseur a fait savoir qu'on pouvait faire appel elle si besoin de bonne volonté.

D.Arsan (liaison Mairie) indique qu'il faudra communiquer à la Mairie, avant le 31 janvier au plus tard, la liste des adhérents BEST saison 2019/2020, domiciliés à Toulouse en vue de la distribution du colis de Noël et du repas du Maire. Andrée ayant la main sur le fichier s'en charge.

16 h 30 – l'ordre du jour a été intégralement traité. La séance est levée.

Odette Mengual
secrétaire.